

Royaume du Maroc

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
Département de l'Energie et des Mines



المملكة المغربية

وزارة الطاقة والمعادن والماء والبيئة
قطاع الطاقة والمعادن

**Séminaire sur « les relations Maroc-Algérie :
vers un cadre de coopération rénové au service de la relance de l'UMA »**

Allocution de Monsieur Mohammed Yahya ZNIBER

Secrétaire Général du Département de l'Energie et des Mines

Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement

Rabat, le 16 février 2012

Monsieur le Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques,

Monsieur les Directeurs

Chers collègues

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand intérêt et un réel plaisir que je participe aujourd'hui à cet important séminaire sur les relations entre le Maroc et l'Algérie, qui intervient dans le contexte de la dynamique de rapprochement entre nos deux pays et des espoirs pour consolider et donner un nouvel élan à la construction maghrébine.

Je voudrais tout d'abord féliciter l'Institut Royal des Etudes Stratégiques, et tout particulièrement son Directeur Général, pour la pertinence du choix du thème de cette rencontre et pour sa mobilisation continue pour l'organisation régulière de véritables occasions d'échange et de débat sur le développement des relations tant politiques qu'économiques et humaines du Maroc avec son voisinage et l'inscription de notre pays dans son environnement régional et international.

La constance de l'engagement de l'IRES reflète bien la pleine inscription de cette institution dans les stratégies globales de développement durable et humain de notre pays, visant l'accélération de la croissance de notre économie, l'amélioration du bien-être de nos populations et la protection de notre environnement.

Je suis convaincu que ce séminaire ne dérogera pas à la règle d'exigence de qualité des rencontres précédentes. Au-delà du diagnostic des défis en perspective, qui se dégagera de vos débats, l'intérêt résidera probablement dans la mise en exergue de propositions partagées au service du développement des relations entre le Maroc et l'Algérie, visant à faire de l'UMA, et plus globalement de la région euro-méditerranéenne, une véritable zone de paix, de stabilité et de prospérité.

Mesdames et Messieurs

Cette rencontre se tient dans le contexte des profondes mutations du secteur énergétique au niveau planétaire qui tendront à transformer l'ordre productif actuel pour assurer un développement durable alliant croissance économique responsable, équité sociale, solidarité régionale et lutte contre le changement climatique.

Mais la réussite de la transition énergétique souhaitée est tributaire des initiatives et processus régionaux et internationaux sur la scène énergétique, favorisant le dialogue, la coopération et la coordination interrégionale.

Ce séminaire intervient également à un moment important dans le processus que nous avons initié au Maroc, conformément aux priorités de notre stratégie énergétique, en vue de la réalisation de projets majeurs et de l'adoption de réformes ambitieuses nous permettant un développement accéléré des énergies renouvelables, une promotion volontariste de l'efficacité énergétique, l'atténuation des impacts du changement climatique et une inscription accrue dans la dynamique de développement de la coopération régionale et internationale et d'intégration des marchés régionaux de l'énergie.

La réforme de notre secteur de l'énergie permettra de renforcer sa capacité de s'adapter, de se développer et de se moderniser. Elle nous permet de nous lancer dans la course vers l'objectif de la transition vers un système énergétique sûr, concurrentiel et à faible intensité en carbone.

Dans ce contexte, d'importantes actions de coopération et de partenariat ont été menées durant les toutes dernières années entre le Maroc et l'Algérie, tant au niveau gouvernemental qu'entre nos opérateurs.

Au-delà des échanges commerciaux des produits énergétiques, pour lesquels l'Algérie est actuellement notre 6^{ème} fournisseur, ces relations ont principalement permis :

- le renforcement de l'interconnexion électrique par la construction d'une 3^{ème} ligne de 400 KV, mise en service en octobre 2009, permettant d'augmenter les échanges entre les deux pays ;
- la signature le 3 juillet 2008 par l'ONE et la SONELGAZ de deux contrats pour fixer les modalités d'échange d'électricité entre les deux pays, d'une part, et d'acheminer l'électricité en Espagne dans des conditions appropriés, d'autre part ;
- la signature en juillet 2011 par l'ONE et la SONATRACH d'un accord de vente de 640 millions de m³ de gaz naturel au Maroc sur dix ans, qui seront acheminés à travers le Gazoduc Maghreb-Europe.

Bien évidemment, la promotion de l'investissement dans le secteur de l'énergie recèle d'importantes opportunités pour les opérateurs des deux pays grâce, notamment, aux réformes introduites au Maroc aux niveaux législatif, institutionnel et incitatif afin de mettre en place un cadre attrayant, clair et stable et de donner la visibilité nécessaire aux opérateurs et investisseurs dans ce domaine, d'accélérer la réalisation des projets de développement des énergies renouvelables et de donner une impulsion forte à la promotion de l'efficacité énergétique.

Dans le domaine minier, d'importantes actions de coopération ont été entreprises, notamment en matière : d'échange d'expériences en recherche et mise en valeur des gisements miniers , de cartographie géologique des zones frontalières , de renforcement les échanges d'informations et d'expertises.

Ce secteur recèle des opportunités intéressantes de coopération, notamment en matière de législation et de codes d'investissements minier , de développement des systèmes d'informations géographiques , et de mise en place de partenariats pour la réalisation en commun de projets miniers prometteurs notamment le fer

Dans le secteur de l'eau, la visite effectuée au Maroc en 2011 par le Ministre algérien des Ressources en Eau a permis de donner une impulsion nouvelle à nos liens de coopération dans un secteur particulièrement crucial pour le développement économique et humain durable de nos deux pays.

Nos liens de coopération dans ce secteur, qui se sont vus consolidés et organisés par la signature le 18 mars 2011 d'un Mémoire d'entente portant création d'un comité technique bilatéral sur la coopération dans le domaine des Ressources en Eau, devraient permettre d'intensifier notre dialogue et nos échanges d'informations et d'expériences, tant au niveau des pratiques et des technologies les plus performantes et les mieux adaptées, que sur le plan organisationnel et de la gouvernance du secteur.

A ces égards, une attention particulière devra être accordée au renforcement des compétences et au rapprochement entre nos instituts de formation et de recherche, ainsi qu'entre nos opérateurs du secteur de l'eau, tant au niveau national qu'à l'échelle régionale.

Notre coopération dans le domaine de l'eau devrait être favorisée et mieux ciblée grâce au lancement par notre pays d'une stratégie renouvelée du secteur de l'eau qui part du constat que, relativement au reste du monde et même à la région méditerranéenne, l'eau constitue pour le Maroc, comme d'ailleurs pour l'Algérie, un bien extrêmement rare et que la situation

risque de se dégrader fortement dans le futur sous l'effet du réchauffement climatique. Ainsi, si des mesures draconiennes ne sont pas entreprises sur les court, moyen et long termes, la situation pourra devenir très critique en termes de déficit hydrique et de surexploitation des nappes souterraines.

Mais notre concertation et la coordination de nos actions dans ce domaine devraient également être renforcées et dépasser le cadre strictement bilatéral pour se hisser au niveau régional et international.

Ainsi, notre coopération devrait naturellement se prolonger au niveau régional, compte tenu des perspectives inquiétantes d'aggravation du stress hydrique en Méditerranée, notamment par les conséquences du changement climatique, de la dégradation de la qualité des ressources en eau disponibles, de la hausse de la demande en eau, principalement dans les pays du Sud et de l'Est, des concurrences entre secteurs dont l'eau fait l'objet et des conflits potentiels qu'elle pourrait engendrer dans notre région.

Une mobilisation régionale accrue autour des défis de l'eau nous permettra de réaliser des programmes d'action régionaux prioritaires, notamment en matière de généralisation de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, de développement de ressources nouvelles non conventionnelles, de dépollution de la Méditerranée, de gestion de la demande en eau et de mise en réseau des villes et régions méditerranéennes pour la gestion de l'eau.

Mesdames et Messieurs,

Dans le secteur de l'énergie, les liens entre le Maroc et l'Algérie devront également intégrer une importante dimension régionale en raison, notamment, d'une interdépendance énergétique marquée entre le Nord et le Sud de la méditerranée, nécessitant d'être mieux acceptée et organisée afin de mettre en place les conditions d'un partenariat basé sur des rapports d'un type nouveau dans la région méditerranéenne.

L'avènement de l'Union pour la Méditerranée nous donne l'occasion de nous y engager afin d'asseoir un marché énergétique régional intégré, d'assurer une sécurité énergétique accrue et de lutter contre la pauvreté énergétique.

- Je pense particulièrement aux perspectives très prometteuses de coopération au niveau maghrébin, qui se sont dégagées des travaux de la 9^{ème} session du conseil des ministres maghrébins chargés de l'énergie et des mines, tenue à Rabat les 8 et 9 novembre 2010.

A cette occasion, des actions précises ont été identifiées et programmées, notamment en matière de : renforcement des compétences ; échange d'expertises ; diffusion des données et informations ; réalisation d'études communes ; concertation et coordination, rapprochement législatif, réglementaire et institutionnel, ainsi qu'en matière de régulation des marchés énergétiques ; planification stratégique ; intégration des marchés énergétiques ; interconnexions électriques ; échange de produits pétroliers ; et intégration industrielle et promotion de l'investissement.

- Je pense également au Plan Solaire Méditerranéen de l'Union pour la Méditerranée, qui devrait favoriser le développement à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays du Sud et de l'Est de la méditerranée, afin de faciliter leurs exportations d'électricité verte vers l'Europe, mais aussi de combler leur déficit prévu en eau potable par le dessalement de l'eau de mer.
- Je pense également au projet « d'intégration progressive des marchés électriques du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie au marché de l'électricité de l'UE », soutenu par la Commission Européenne.

A cet égard, je voudrais souligner que l'intégration du Maroc dans le système énergétique régional constitue un axe majeur de notre stratégie énergétique.

- Plus globalement, je pense aux opportunités formidables de mise en réseau de villes durables permettant de faire face aux perspectives de développement des villes méditerranéennes et une prise en charge globale et intégrée de l'ensemble des problématiques auxquelles ces agglomérations doivent faire face, notamment celles liées à la planification urbaine, à la mobilité, à l'énergie, à l'eau, à l'assainissement et à la gestion des déchets, afin d'assurer un développement durable.
- Je voudrais souligner enfin toute l'importance du format de coopération 5+5, en matière de protection de l'environnement et d'énergie, dans lequel le Maroc et l'Algérie sont appelés à jouer un rôle actif. A cet égard, la Déclaration de la 1^{ère} Conférence ministérielle sur l'Environnement et les Energies Renouvelables du Dialogue des pays 5+5, tenue à Oran le 26 avril 2010, comporte d'importantes dispositions pour la coopération entre les pays de la région ouest-méditerranéenne dans ces domaines.

Mesdames et Messieurs,

La volonté de développer notre coopération avec l'Algérie témoigne de notre conscience, à tous les niveaux de nos sociétés respectives, des convergences qui pourront caractériser les relations entre nos deux pays, dans un contexte mondial marqué par une conjoncture économique difficile et des préoccupations environnementales grandissantes.

Forts de cette convergence, nous nous devons d'œuvrer pour mettre à profit au maximum nos atouts, renforcer notre dialogue, développer de nouvelles coopérations et partager nos expériences et nos expertises sur les réformes, les politiques et les programmes mis en place de part et d'autre.

Dans les secteurs de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement, j'ai la conviction que nous partageons la volonté d'aller encore plus loin et que nous ambitionnons de relever davantage notre niveau d'exigence afin de conférer à ces secteurs le caractère prioritaire qui doit lui revenir dans nos relations.

Mais notre réussite à cet égard est certainement tributaire du degré de notre engagement à tous, sur une base pérenne, abstraction faite des évolutions conjoncturelles à caractère social ou politique.

Des voies prometteuses de coopération s'en dégageront tant pour le renforcement des compétences, la capitalisation et l'échange d'expériences et d'expertises, le développement de réseaux d'échanges et de programmes de recherche et d'innovation entre universités, des partenariats publics-privés et des échanges professionnels durables, de qualité et basés sur une bonne connaissance mutuelle.

Je vous remercie de votre aimable attention.